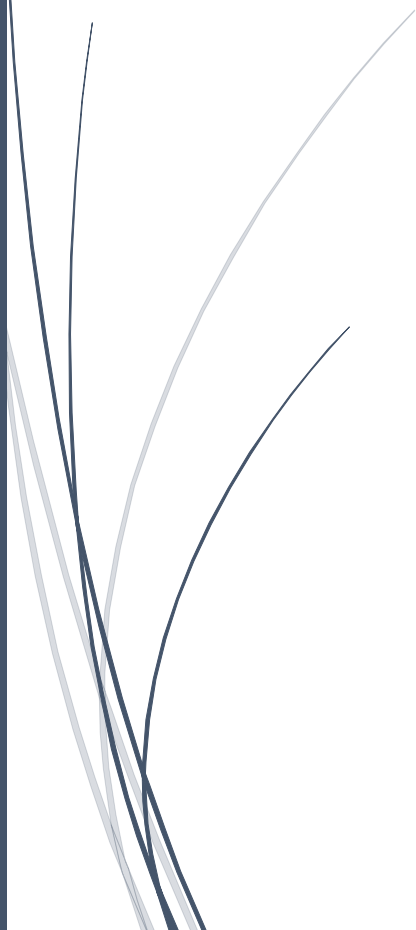


HERE Technical
Assistance Mission

La professionnalisation des études doctorales

Ce rapport d'assistance technique sur la Tunisie a été préparé par l'équipe du Bureau Erasmus+ Tunisie. Il est basé sur les informations disponibles lors du TAM du 16 Janvier 2020 à L'INSAT Tunis par l'expert international Jean-Dominique Polack.



La professionnalisation des études doctorales

Introduction

Dans le cadre de l'enseignement supérieur et des formations doctorales plus précisément, il convient de créer l'environnement approprié pour le développement personnel, le recrutement des candidats par des procédures ouvertes, transparentes et équitables, centré sur leur potentiel.

Les doctorants, en tant que chercheurs débutants, doivent être reconnus comme des professionnels, avec les droits et devoirs correspondants.

Dans le cadre du TAM sur la Professionnalisation des études doctorales, la Directrice Générale de la Recherche Scientifique a présenté un aperçu sur l'état de la recherche en Tunisie. Il est à noter l'accroissement du nombre des publications scientifiques. La majorité de ces publications sont bien classées. Les objectifs généraux du ministère de la recherche sont :

- ✓ Améliorer l'excellence et le rayonnement de la recherche scientifique,
- ✓ Améliorer l'impact de la recherche et de l'innovation sur l'économie, la société et le développement durable
- ✓ Améliorer l'employabilité des diplômés.

Le Directeur des Études Doctorales, a présenté un diagnostic des études doctorales en Tunisie. Le Directeur de l'ANPR, a présenté le mécanisme MOBI-DOC de recrutement des doctorants et de docteurs comme contractuels dans des entreprises pour un projet innovant. Le Directeur du Centre Numérique de Sfax a présenté le projet « Le Docteur Innovateur ».

L'expert international Professeur Jean Dominique a présenté plusieurs informations sur les bonnes pratiques de Sorbonne université en formation doctorale. Ensuite, il a profité de la présence des doctorants invités par le Bureau Erasmus+ Tunisie pour animer un workshop d'évaluation. Il a finalement suggéré un ensemble de voies de développement pour continuer dans l'atteinte des objectifs généraux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Tunisie.

Informations liées au sujet de la disposition relative à l'assistance technique

Le processus d'accompagnement des doctorants par les écoles doctorales englobe :

1. La sélection des candidats

- appels à projets, fléchage, auditions
- Sélection : bureau, conseil, équipe pédagogique
- Fléchage total ou partiel
- Classement en prioritaires et moins prioritaires
- Candidats proposés par les labos
- Présélection sur dossier (bureau ou conseil)
- Auditions par jurys *uniques* ou *multiples*
- Conseil, bureau, équipe pédagogique, représentants des équipes
- Liste principale et liste complémentaire classée

2. Le suivi des projets de recherche doctoraux (PRD)

- questionnaires types
- Appel à projet, avec ou sans sélection
- Sélection : bureau, conseil, équipe pédagogique
- Fléchage total ou partiel
- Classement en prioritaires et moins prioritaires
- Candidats proposés par les labos
- Présélection sur dossier (bureau ou conseil)
- Auditions par jurys *uniques* ou *multiples*
- Conseil, bureau, équipe pédagogique, représentants des équipes
- Liste principale et liste complémentaire classée

3. La politique de formation

- Minimum de formations pour soutenir
 - Entre 60h et 120h
- Formations thématiques : les ED
 - Journées thématiques

- Écoles thématiques et écoles d'été
- Formations professionnalisantes : structure spécialisée
 - Minimum 30h

L'expert a cité l'exemple suivant de la Checklist en début de thèse (UniWIND 2015) :

Quels sont les **attentes** ?

- de l'encadrant vs. de l'encadré

Y a-t-il un bon **accord** en termes de...

- sujet et domaine de recherche du directeur de thèse (DT)
- le temps disponible du DT
- durée et longueur prévue pour la thèse

Quel est le **projet professionnel** du doctorant ?

- carrière dans vs. hors le milieu universitaire

Comment s'effectuera la **direction de thèse** ?

- rencontres personnelles vs. appels téléphoniques, courriels...

Comment **préparer les séances de suivi** ?

- fournir des documents de travail vs. procès-verbaux des résultats

Intervalle entre les réunions ou les appels téléphoniques ?

L'expert a aussi donné un lien du guide des doctorants <http://guide-doctorat.fr/>

Ce guide est élaboré par une association des doctorants, et est destiné pour les docteurs, les encadrants, les unités de recherche, les écoles doctorales, les employeurs, les associations de jeunes chercheurs. L'objectif est de faire connaître les bonnes pratiques.

L'expert a également insisté sur la nécessité d'un Plan Individuel de Formation (PIF) qui doit être élaboré au début du doctorat en concertation avec le directeur de thèse validé par l'école doctorale. Ce PIF doit être *évolutif* selon les besoins tout au long du doctorat et équilibré entre:

1. formations scientifiques
 - y compris méthodes / techniques / outils pour la recherche
2. formations « transversales »
 - management et communication,
 - comprendre l'environnement professionnel :

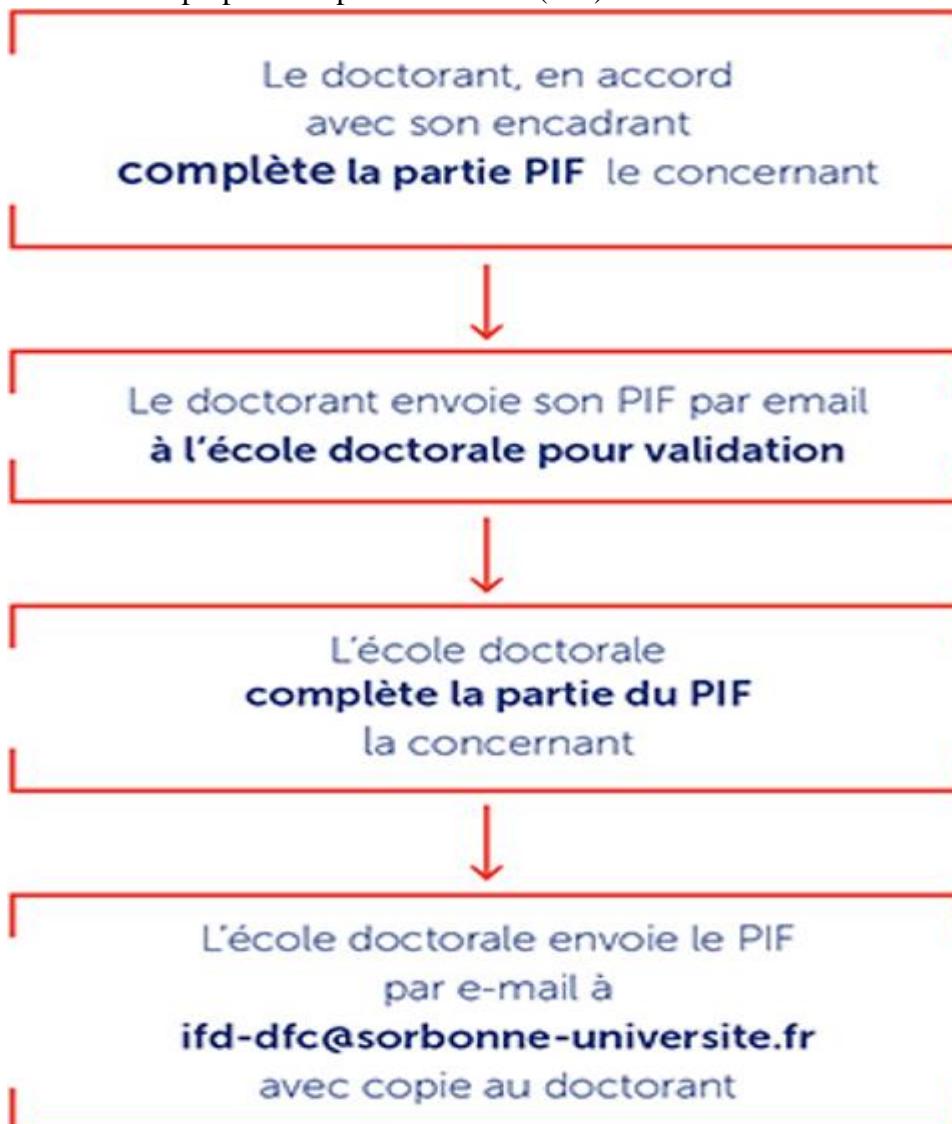
universités, entreprises, administrations, associations, etc.

- marché de l'emploi, et développement de carrière
- sensibilisation au transfert technologique et à la création d'entreprise
- etc.

Informations sur lesquelles se fondent les conseils d'AT

Quelques idées de base ont été présentées par l'expert:

- Minimum de préparer un plan individuel (PIF)



- Formations : pédagogique, en anglais pour étranger...
- Stage initial : terrain, bibliographique
- Vie associative
- Communication inter-culturelle qui permet de :
 - ✓ améliorer la sensibilisation interculturelle et la compréhension culturelle

- ✓ compréhension de votre propre culture et d'autres
- ✓ développer des compétences interculturelles
- ✓ pour travailler dans des équipes multiculturelles
- ✓ améliorer les compétences interpersonnelles
- ✓ réussir le doctorat.
- Il convient que les chercheurs adoptent une “culture de supervision”, conçue comme un processus collectif, transparent et inclusif.

Conseils finaux du TAM

L'expert a insisté sur le fait que la dimension internationale est un élément clé de tout environnement de recherche, puisque la bonne recherche est par nature internationale. Il a recommandé de :

- dépasser la relation maître – apprenti,
- assurer le développement professionnel (formation) des encadrants.
- accompagner le doctorant dans son projet,
- nécessité de développer des compétences dans le cadre des études doctorales :
 - 1) Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective,
 - 2) Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective,
 - 3) Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective,
 - 4) Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale,
 - 5) Formation et diffusion de la culture scientifique et technique,
 - 6) Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective.
- Nécessité d'offrir des formations aux doctorants : d'intérêt général (philosophie, histoire, éthique...), intégrité professionnelle, intelligence économique, santé, sport, approfondissement scientifique et méthodologique, projet professionnel et gestion de carrière, formation pratique....
- Les docteurs doivent être complètement armés pour résister au marché de l'emploi : liaison entre formation de recherche et domaine sociétal, capacité d'innovation, développement personnel, travail en groupe.

Conclusion

Il y'avait 140 participants dans ce séminaire: des membres des HEREs, des représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Tunisie, des enseignants, des points de contact Erasmus+, des docteurs et des doctorants. Des discussions riches ont été lancées autour des présentations. Il était inévitable de reconnaître que le poste visé par la majorité des doctorants est celui de l'enseignant universitaire. Toutefois, le nombre de docteurs diplômés a largement dépassé le nombre de postes vacants dans l'enseignement supérieur. Les doctorants ont intérêt à s'orienter vers le domaine professionnel. En outre, la demande des entreprises est également limitée surtout concernant certaines spécialités telles que les sciences humaines, la biologie... Pour cette raison, l'entrepreneuriat est la solution.

La Directrice Générale de la Recherche Scientifique et le Directeur des Études Doctorales ont présenté respectivement l'état de la recherche et un diagnostic des études doctorales en Tunisie. Ces présentations ont permis d'éclairer les idées et de savoir –suite aux discussions- que des stratégies sont en cours de développement pour équilibrer le nombre de docteurs diplômés selon la demande du marché d'emploi.

Un autre séminaire a été programmé suite à ce TAM concernant la même thématique dans le cadre des activités des HEREs pour chercher des solutions aux problèmes des études doctorales en Tunisie : déséquilibre entre le nombre de diplômés et le besoin du marché de l'emploi, l'évaluation des doctorants...

Annexe 1. Programme du TAM



Organisée par Le Bureau Erasmus + Tunisie et la Direction des Études Doctorales du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la Tunisie

8 :30 - 9 :00	Accueil et inscription.
9 :00 - 9 :10	Ouverture
9 :10 - 10 :30	« Les compétences, clé de l'adaptation de la formation doctorale à l'industrie et aux administrations » Professeur Jean Dominique Polack.
10 :30 - 10 :45	Pause-café.
10 :45 - 11 :05	« Aperçu de la recherche scientifique en Tunisie » Professeure Samia Charfi (Directrice Générale de la Recherche Scientifique).
11 :05 - 12 :00	Workshop « Auto-évaluation par les doctorants des compétences qu'ils développent au cours de leur doctorat ».
12 :00 - 12 :20	« Les Écoles Doctorales en Tunisie » Professeur Kais Ouni (Directeur des Études Doctorales).
12 :20 - 12 :40	« Les mécanismes Mobidoc pour les doctorants et les postdocteurs » Professeur Chedly Abdelly (Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche).
12 :40 - 13 :00	« Le Docteur Innovateur » Professeur Mohamed Jmaiel (Directeur général du Centre de Recherche en Numérique de Sfax).
13 :00 - 14 :00	« L'exemple de la formation doctorale à Sorbonne Université » Professeur Jean Dominique Polack.
	Clôture.